

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 13 FÉVRIER 2014 A 20 HEURES

CONVOCACTION du 6 février 2014

ORDRE DU JOUR :

- Délibérations diverses
- Suivi des travaux en cours
- Festival International de musique de Sully et du Loiret
- Questions diverses

Le treize février deux mil quatorze à vingt heures, les membres du Conseil municipal de Yèvre-la-Ville, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Patrick PAILLOUX, Maire.

PRESENTS : Alain DI STEFANO, Jean HUTTEAU, Gilles BLANVILLAIN, Didier CHAVANES, Gaston CHARPENTIER, Jean-Pierre PASQUET, Olivier DURAND, Patrice GAGET, Jérôme POIVET, Thierry LUCHE, Jackie BRUNEAU, Marie-Pierre HUTTEAU, Sylvie JATTEAU

Secrétaire de séance : Cédric CORMIER

Absent excusé : --

o
o o

Le Conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance précédente sans autre observation.

Délibérations

- 2014-01 **Autorisation pour engager des dépenses d'investissement**
2014-07 Dans l'attente du vote du budget 2014, le conseil autorise le Maire à engager des dépenses en investissement à concurrence de 25 % des crédits ouverts de l'année 2013 pour le budget de la commune et les budgets annexes.
- 2014-02 **Puisard au Grand Reigneville**
Le conseil municipal donne son accord pour créer une servitude de passage sur la parcelle communale.
- 2014-03 **Acquisition d'une parcelle**
Le conseil municipal est tenu informé que le Conseil général ne souhaite pas donner pour le moment de suite favorable à la reprise de la parcelle ZL80. Le conseil municipal confirme en conséquence son intention de l'acquérir dans la perspective de l'aménagement du carrefour avec la route départementale.
- 2014-04 Un acte administratif va être rédigé pour se mettre en conformité avec une autorisation de permis de construire, rue de Montberneume, datant de plusieurs années.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

2014-05 **Modification des statuts et du règlement intérieur du SIERP (syndicat intercommunal d'électrification de la région de pithiviers)**
Le maire expose que les nouvelles conditions d'éligibilité au FACE (Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification) financé par l'Etat est géré, actuellement, sur le territoire par la SICAP pour les travaux sur les réseaux de distribution électrique. A compter du 1er janvier, il devra l'être sous maîtrise d'ouvrage du SIERP. Les statuts doivent être modifiés et adaptés en conséquence. Après avoir entendu le maire faire la lecture des modifications apportées aux deux documents, le Conseil décide d'approuver les nouveaux statuts et règlement intérieur du SIERP.

2014-06 **Convention de partenariat entre le Département du Loiret et la Commune de Yèvre la Ville – Yèvre le Châtel**
Monsieur le Maire informe le conseil que les organisateurs du Festival international de musique de Sully-sur-Loire et du Loiret souhaitent organiser un concert dans l'église Saint Gault, le dimanche 25 mai, avec le Signum Quartet. Le conseil donne son accord à la signature de la convention.

2014-07 **Modification des statuts du Syndicat de Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais**
Qui permet au maire de chaque commune d'être associé aux travaux du Pays sous réserve de la création d'un Conseil des communes

Travaux divers

Château d'eau

Les travaux de pose de l'échelle et de peinture sont terminés.

Monsieur le maire informe que les coupures d'eau intervenues étaient liées à des coupures électriques survenues, à deux reprises, la nuit, et non à une intervention de la Commune. En effet, dans la mesure où les travaux nécessitent que la cuve soit vide, une alimentation en directe du forage a été mise en place.

Par ailleurs, une petite fuite sur la cuve ayant été détectée, les travaux vont se poursuivre encore pour quelques semaines.

Cimetière

Le conseil est informé de l'avancement des travaux dans le cimetière de Yèvre-le-Châtel pour la création d'un jardin du souvenir, d'un columbarium et d'un nouvel ossuaire.

Question diverses

Couverture téléphonique

Compte tenu des problèmes de réception des téléphones mobiles sur le territoire de la commune, les principaux opérateurs téléphoniques et le Conseil général ont été saisis par courriers, pour essayer d'améliorer la couverture des différents réseaux.

Les Saveurs du Castelet sollicite l'autorisation de faire procéder à un devis pour la pose d'une ligne téléphonique pour permettre le paiement par carte bancaire.

Lecture est faite d'un courrier de M. OTERO adressé à certains conseillers.

Courrier à Mme DESOUDUN

Le Conseil est informé de la teneur d'un courrier adressé à Mme DESOUDUN, concernant notamment une parcelle de terrain lui appartenant.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Salle des fêtes de Yèvre le Châtel

La cuisinière de la salle des fêtes de Yèvre-le-Châtel ne fonctionnant plus, il est proposé de la remplacer. Le conseil donne son accord.

Don d'une sculpture

M. Claude MERCIER, habitant de la Commune et sculpteur de renom, souhaite faire don à la Commune d'une œuvre qui pourrait être exposée, selon son souhait, à Yèvre-le-Châtel, probablement dans la cour de la salle des fêtes. Le Conseil donne son assentiment à ce projet et est informé qu'une exposition de ses œuvres devrait avoir lieu dans ce lieu du 13 au 21 septembre 2014.

Remerciements

Monsieur le maire fait part au Conseil de divers remerciements :

- de la famille DURAND pour les marques de sympathie manifestées lors du décès de Narcisse ;
- de la famille BERTHIER-PINSARD pour le prêt de la salle des fêtes ;
- de l'association des GPCTAM pour le don fait à la section et le prêt des tables pour leur méchoui.

Dates à retenir

Le conseil municipal rappelle les dates suivantes :

- Elections municipales 1^{er} tour le dimanche 23 mars
- 2^{ème} tour le dimanche 30 mars

Pour ceux qui le souhaitent, pensez dès à présent à faire faire une procuration.

Dates du passage de la balayeuse mécanique en 2014

Mercredi 12 mars, vendredi 20 juin, vendredi 12 septembre, vendredi 12 décembre 2014, à partir de 7 heures.

Merci de faire en sorte qu'un aucun véhicule n'entrave le travail de l'engin et, s'agissant des vendredis, qu'aucune poubelle ne se trouve sur son passage.

Recensement

Inscriptions pour le recensement militaire des jeunes de 16 ans (nés en 1998).

Merci de vous inscrire en mairie avant le 31 mars 2014. Vous munir du livret de famille et d'une pièce d'identité.

La séance est levée à 22 heures 10

Affiché le 4/03/2014

Les membres présents,

Le Maire,
Patrick PAILLOUX